



Saviez-vous que...

Volume 140, Number 1, Winter 2016

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1034104ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1034104ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

La Société Provancher d'histoire naturelle du Canada

ISSN

0028-0798 (print)

1929-3208 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

(2016). Saviez-vous que.... *Le Naturaliste canadien*, 140(1), 91–91.

<https://doi.org/10.7202/1034104ar>

Saviez-vous que...

Parc national de la Mauricie : 10 ans d'efforts de restauration écologique

Depuis 2004, un travail colossal a été entrepris par l'équipe de conservation du parc national de la Mauricie pour effacer les traces laissées par l'exploitation forestière et faunique : un vrai défi de restauration écologique!

Des chiffres qui en disent long :

- 20 lacs analysés (histoire humaine, exploitation forestière, évolution environnementale, état de la ressource et niveau d'intégrité);
- 16 barrages démantelés;
- 14 décharges de lacs nettoyées;
- 60 000 billes de bois et 340 cordes de bois retirées;
- 35 km de berges et 2,5 km de cours d'eau nettoyés;
- 40 800 jeunes truites (alevins) élevées en pisciculture et mises à l'eau;
- 3 400 truites relocalisées;
- 7 lacs de nouveau habités par l'omble de fontaine (truite mouchetée).

Et ce n'est pas fini!

Devant le succès de ces projets, les actions de restauration des écosystèmes et de sensibilisation du public à l'importance de les protéger se poursuivent. D'ici 2019, nous prévoyons refaire une beauté aux secteurs du lac des Cinq, du lac du Fou et du lac la Pipe. Dans le cadre des brûlages dirigés, 3 800 ha de forêt seront en cure de rajeunissement. Nous souhaitons maintenant développer toute une série d'initiatives qui permettront de profiter au maximum des magnifiques habitats restaurés du parc national de la Mauricie!

Source : Élisabeth Caron, Parcs Canada

Tique d'hiver de l'orignal

Le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs sollicite la collaboration des chasseurs afin de poursuivre son suivi de l'évolution des populations de tiques d'hiver de l'orignal.

La tique d'hiver est un parasite qui affecte les orignaux et qui est naturellement présent dans la majeure partie de l'aire de répartition nord-américaine de l'espèce. Les fortes densités d'orignaux et les conditions climatiques clémentes des dernières années pourraient avoir favorisé sa présence dans plusieurs régions du Québec. Bien que, dans certaines conditions, la tique puisse causer la mortalité d'orignaux, les résultats issus des inventaires aériens et le suivi des données de récolte par la chasse ne révèlent globalement aucun impact majeur de la tique sur la dynamique des populations d'orignaux. Le Ministère prend tout de même cette situation au sérieux et coordonne, depuis 2012, des décomptes de tiques d'hiver sur des orignaux abattus à la chasse afin de suivre l'évolution de la charge parasitaire au fil des ans. Les décomptes se font en compagnie des chasseurs, habituellement aux stations d'enregistrement. Cette collecte de données se tient dans tout le Québec.

La tique d'hiver n'est pas reconnue comme étant un vecteur de maladies infectieuses pour l'humain. C'est une autre tique, la tique à pattes noires (aussi appelée tique du chevreuil), qui peut transmettre la maladie de Lyme. De plus, la viande provenant d'orignaux infestés par la tique d'hiver peut être consommée sans danger.

Pour en connaître davantage sur la tique d'hiver, consultez le site du MFFP à l'adresse suivante : mffp.gouv.qc.ca/faune/sante-maladies/tique-original.jsp.

Source : Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs

En quoi consiste le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine ?

Le Plan nord-américain de gestion de la sauvagine (PNAGS) résulte d'un partenariat international qui vise à assurer la conservation des populations de sauvagine et des terres humides par la prise de mesures sur le terrain qui s'appuient sur de solides fondements biologiques. Le Plan mobilise des intervenants qui s'emploient à la conservation et à la mise en valeur de la sauvagine ainsi que des particuliers et des organisations en mesure d'assurer la conservation et la gestion des terres humides dont dépendent ces espèces.

En 1986, les gouvernements canadien et américain ont signé cet accord de partenariat international qui a établi le fondement d'une collaboration internationale pour le rétablissement des populations de sauvagine en déclin. Le Mexique l'a signé en 1994. Ainsi, le partenariat du PNAGS s'est étendu à l'ensemble de l'Amérique du Nord, ce qui permet, dès lors, la prise de diverses mesures à l'échelle internationale, nationale et régionale en lien avec la sauvagine et la gestion de l'habitat. En 2012, le Plan a été modifié de façon substantielle pour élargir la portée de ses objectifs stratégiques initiaux de la façon suivante :

- Objectif 1 : Des populations de sauvagine abondantes et résilientes pour suffire à la chasse, entre autres choses, sans mettre en péril l'habitat;

- Objectif 2 : Des quantités suffisantes de terres humides et d'habitats associés pour maintenir les populations de sauvagine aux niveaux voulus, ainsi que pour soutenir les loisirs et les services écologiques dont jouit la société;
- Objectif 3 : Des nombres croissants de chasseurs de sauvagine, d'agents de protection de la nature et de citoyens qui profitent de la conservation de la sauvagine et des terres humides et qui y participent pleinement.

Depuis la création du Plan, ses partenaires ont contribué à la conservation et à la restauration des terres humides, des hautes terres qui y sont liées et des principaux habitats de la sauvagine dans l'ensemble du Canada, des États-Unis et du Mexique. L'action des partenaires est très étendue, allant de la conception de politiques sur l'utilisation des terres, et de politiques publiques et agricoles, à l'intégration de la science et des systèmes de surveillance dans la planification, en passant par l'application de programmes de conservation de l'habitat. Les résultats de ces actions sont remarquables. De nombreuses populations de sauvagine sont d'ailleurs considérablement plus abondantes qu'elles ne l'étaient en 1986, et les partenaires du PNAGS ont étendu leurs actions pour les unir à d'autres initiatives de conservation des espèces sauvages. Pour obtenir plus de renseignements au sujet de ce plan et de ses nombreux partenariats, consulter le site Internet : <http://nawmp.wetlandnetwork.ca/links/>.